

# LIVRET DES PROPOSITIONS

## CONTEXTE

Les 3<sup>e</sup> Assises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ont été organisées du 5 au 7 mars 2013 à Lyon. Plus de 1200 personnes ont participé à ce rassemblement national pendant lequel 48 ateliers ont été organisés autour de 11 chantiers identifiés comme prioritaires pour l'EEDD\* :

- **Les chantiers de la transition écologique :**  
Eau – Biodiversité – Climat-énergie – Santé-environnement – Villes et territoires durables – Alimentation – Consommation et production responsables
- **Les chantiers de la mobilisation collective :**  
Tous acteurs – Place aux jeunes
- **Les chantiers de la capacité à agir :**  
Gouvernance – Valeurs et éthique

Les plans d'actions et les propositions de mise en œuvre ainsi que les argumentaires issus du travail en ateliers sont rassemblés dans 11 livrets de propositions (1 par chantier).

**Ces propositions construites collectivement ont pour vocation d'encourager le passage à l'action, à toutes les échelles de territoires.** Elles visent à développer l'EEDD et constituent en elles-mêmes une stratégie nationale d'action jusqu'aux 4<sup>e</sup> Assises impliquant le plus grand nombre d'acteurs dans leur mise en œuvre.

Que vous soyez une association, une collectivité, un service de l'État, une entreprise, un collectif, un syndicat, un réseau d'acteurs, vous pouvez vous en emparer à votre échelle.

Informations sur [www.assises-eedd.org](http://www.assises-eedd.org)

*\*Les Assises de l'EEDD ont pris naissance dans tous les territoires. Elles ont été conçues comme un processus ascendant et participatif, permettant de dégager des stratégies communes pour l'EEDD, et mobilisant plus de 6000 participants, partout en France à travers plus de 80 assises locales, départementales et régionales*



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France

Les problématiques de santé et celles d'environnement sont de plus en plus convergentes : qualité de l'air intérieur, pollution atmosphérique, alimentation, OGM... Faire exister et mettre en œuvre une dimension éducative forte dans les politiques et dispositifs de santé publique et de santé environnementale sont aujourd'hui des volontés partagées par les acteurs de l'éducation à l'environnement, ceux de l'éducation pour la santé et les travailleurs sociaux. Un des enjeux est de renforcer les liens entre eux pour favoriser leur connaissance mutuelle, l'échange d'outils et de pratiques, et encourager les partenariats de projets.

## AXE STRATEGIQUE

Il s'agit d'être force de proposition pour faire exister et mettre en œuvre une dimension éducative forte dans les politiques et dispositifs Santé-Environnement à l'échelle nationale et dans les territoires.



## 4 ATELIERS DES 3<sup>E</sup> ASSISES POUR L'ÉDUCATION A LA SANTE ET A L'ENVIRONNEMENT !

Les 4 ateliers du chantier « Santé Environnement » ont permis aux 61 participants rassemblés le 6 mars 2013 au Palais du Travail de Villeurbanne de construire ensemble des propositions pour une éducation à la santé environnementale.

## LES 4 PROPOSITIONS ISSUES DES ATELIERS DU CHANTIER SANTE-ENVIRONNEMENT

La proposition en gras a été indiquée comme prioritaire par les participants des 3e Assises de l'EEDD.

- Un argumentaire avec des préconisations pour mutualiser les approches positives de l'EEDD et de l'Éducation pour la Santé pour sensibiliser à la santé environnementale. (Atelier 15)
- Un plan d'action pour répondre à la demande sociale d'information sur les risques émergents dans un contexte d'absence de positionnements institutionnels clairs et de controverse scientifique. (Atelier 16)
- **Un plan d'actions pour tirer le meilleur parti des expériences menées autour du jardin comme support pour éduquer à la santé environnementale.** (Atelier 17)
- Un plan d'action pour travailler ensemble entre acteurs de l'EEDD et de l'Éducation pour la Santé. (Atelier 19)

Retrouvez les comptes rendus complets d'ateliers avec les propositions détaillées dans les pages suivantes.

[Cliquez ici](#) pour accéder au glossaire des sigles

## POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS EXISTANTS POUR APPUYER LES PROPOSITIONS

- PNSE – PRSE (Plan National/Régional Santé Environnement)
- ASV (Ateliers Santé – Ville)
- CLS (contrat local de santé),
- Agenda 21 locaux,
- CESC (Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté)
- ...

## L'ESSENTIEL

A L'ISSUE DES ATELIERS, LES ACTEURS DE L'EEDD ESTIMENT ESSENTIEL DE :

**Travailler ensemble entre acteurs de l'EEDD et de l'EPS (éducation pour la santé),** pour partager des compétences et méthodes pédagogiques, clarifier les valeurs communes autour d'une approche positive, croiser les regards, développer la prise en compte des enjeux de santé dans les démarches d'EEDD et inversement, grâce à un travail en commun, en intégrant notamment dans les PRSE des volets information, sensibilisation, éducation.

Dans cette perspective il est proposé de :

- **Créer un groupe national animé par le Réseau Ecole et Nature et la Fédération Nationale d'Éducation pour la Santé** qui mettrait en place un espace collaboratif et élaborerait un guide pour aider l'action, appropriable dans les territoires lors de coformations. (15, 16, 19)
- **Rendre l'information sur les risques pour la santé et l'environnement plus accessible pour les citoyens** en mettant en place un **portail ressource** actualisé régulièrement pour décrypter les informations et en nous organisant pour être capables de répondre à cette demande sociale émergente.
- **Organiser des débats citoyens et des projets participatifs communautaires** (via la formation des intervenants) pour que les citoyens accèdent aux débats jusqu'ici réservés aux experts, et deviennent des relais d'information. (15, 19, 16)
- **Organiser des coformations entre acteurs de l'EEDD, de l'EPS et du jardin** pour mutualiser leurs compétences, et développer les jardins de proximité ouverts à tous, dans les écoles et dans les quartiers pour mettre en cohérence les temps scolaires, de loisirs et périscolaires. (17) Le jardin apparaît à tous comme une porte d'entrée pertinente pour aborder l'ensemble des dimensions de l'EEDD et de l'EPS dans une approche systémique impliquant une grande diversité d'acteurs autour de l'éducation au « vivant ».

**SANTÉ - ENVIRONNEMENT / ATELIER 15 / APPROCHES POSITIVES – SANTÉ ENVIRONNEMENTALE**

**Un argumentaire avec des préconisations pour mutualiser les approches positives de l'EEDD et de l'Éducation pour la Santé pour sensibiliser à la santé environnementale.**

*Posture de l'éducateur - Non-culpabilisation – Peurs – Discours alarmiste – Risques – Prévention.*

**ARGUMENTS, PRINCIPES, VALEURS**

	Partenaires	Indicateurs de réussite
1. Valoriser et poursuivre la recherche sur notre compétence pédagogique et notre langage commun dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire en vue de coconstruire une culture et des méthodologies communes (EEDD / EPS).	Toutes les structures liées à l'EEDD et à l'EPS, ainsi que l'éducation aux risques.	Création d'un réseau national d'ici 4 ans
	<b>Moyens à mobiliser</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en réseau des parties prenantes, en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs existants, et à partir d'un recensement des ressources (humaines / outils / méthodologiques).</li> <li>- La formation aux différents niveaux (national / local) et en direction des différents publics (dont les éducateurs).</li> <li>- Réaliser un état des lieux des ressources humaines, encourager les rencontres régulières (physiques ou virtuelles) ainsi que les échanges (expériences, documents, outils) ; développer des coformations autour d'un "noyau dur", créer un réseau national Santé Environnement ; rester en veille sur les recherches à l'échelle internationale (EEDD, EPS, Santé, connaissances scientifiques) ; proposer des formations universitaires en Santé Environnementale courtes ou longues en direction des acteurs de l'EEDD ou de la santé).</li> </ul>	
2. L'éducation à la Santé Environnementale a pour objet de favoriser l'envie d'apprendre, de comprendre, d'aider à la prise de décision éclairée pour un « agir » individuel et collectif.	Partenaires	Indicateurs de réussite
	Toutes les structures liées à l'EEDD et à l'EPS, ainsi que l'éducation aux risques.	
	<b>Moyens à mobiliser</b>	
3. L'approche positive contribue à la réduction des inégalités sociales, à la préservation de l'environnement, par le développement des compétences, des personnes et des groupes : c'est la citoyenneté. L'approche positive s'appuie sur le développement des ressources personnelles (estime de soi) et celles de son environnement.	Partenaires	Indicateurs de réussite
	Toutes les structures liées à l'EEDD et à l'EPS, ainsi que l'éducation aux risques. Centres de formations en communication non violente et accompagnement au changement.	Recensement des ressources humaines "internes" en année 1, développement d'un réseau de formateurs de formateurs et de leur formation sur les années 1 et 2, formation des acteurs à partir de l'année 3.
	<b>Moyens à mobiliser</b>	
4. Alternier les approches pédagogiques (systémique, vécu, imaginaire, sortie terrain,...) en s'appuyant sur la relation humaine (échange de compétences et de ressources personnelles et environnementales). En termes de valeurs et de principes, s'appuyer sur la Charte de l'Environnement et la définition de la SE par l'OMS, encourager le rapprochement Homme/Nature, et avoir pour objectif de toucher le plus de personnes possible dans une démarche d'éducation populaire.	Partenaires	Indicateurs de réussite
	L'animateur du PRSE comme pilote et/ou GRAINE/IREPS.	Mise en réseau en année 1, définition du dispositif en année 2, réalisation des formations en année 3, évaluation et restitution en année 4.
	<b>Moyens à mobiliser</b>	
Mobiliser tous les acteurs éducatifs en intégrant l'alternance des approches dans les formations existantes ; consolider les liens avec les décideurs (élus, politiques publiques, industriels) ; créer des outils à adapter en fonction des publics ; mettre en place des espaces d'échanges de compétences et de pratiques (à échelle de territoires multiples).		

	Partenaires	Indicateurs de réussite
5. Aider à accepter le doute et l'incertitude en croisant / alternant les regards.	Toutes les structures liées à l'EEDD et à l'EPS, ainsi que l'éducation aux risques.	
	Moyens à mobiliser	
	Favoriser le transfert de connaissances entre les scientifiques et les acteurs ; développer un regard critique par des débats et des "questions socialement vives" ; travail avec les médias sur un décryptage de l'image et de l'information. Créer des espaces d'échanges entre les scientifiques, les éducateurs, le public et les médias.	

## 6 - PRECONISATIONS POUR LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

1. Engager les réseaux d'acteurs existants à se rapprocher et échanger sur ce sujet, pour mieux définir les "approches positives" de l'EEDD et de l'EPS.
2. Créer un espace national d'échanges et de valorisation des expériences duplicables / reproductibles.
3. Que les lignes du PNSE relatives à l'information, la formation et l'éducation se concrétisent par des projets communs d'actions EEDD et EPS.
4. Dans le cadre de la refondation de l'école, mettre en place des projets partenariaux d'éducation à la SE (dans les futurs programmes, les temps périscolaires, E3D, ESPE...).
5. Initier les échanges et favoriser la collaboration avec les acteurs qui produisent, formulent et diffusent de la connaissance et de l'information en Santé Environnementale et en ESE (scientifiques, médias,...).
6. Identifier les "verrous" psycho-socio-économiques qui font que le risque paralyse au lieu d'être moteur d'action.

### DESTINATAIRES

L'écrit devrait être adressé aux institutionnels : Etat et animateurs des PRSE + acteurs EEDD / EPS.

### ECHELLE DE TERRITOIRE

Echelles de territoires : impulsion nationale à décliner au niveau local (ex : formation de formateurs à l'échelle nationale pour une formation des acteurs à l'échelle locale).

### PERSPECTIVES

Le groupe de travail se propose de prolonger la réflexion pour aboutir à un écrit collectif finalisé.

**SANTÉ – ENVIRONNEMENT / ATELIER 16 / DEMANDE SOCIALE D'INFORMATION – RISQUES**

**Un plan d'action pour répondre à la demande sociale d'information sur les risques émergents dans un contexte d'absence de positionnements institutionnels clairs et de controverse scientifique.**

*Demande sociale – Recherche – Accès à l'information – Données épidémiologiques – Incertitudes – Perturbateurs endocriniens – Ondes électromagnétiques – Nanotechnologies – OGM – Parole anxiogène – Posture de l'éducateur – Médiation scientifique – Objectivité – Indépendance de l'expertise scientifique.*

ACTIONS	ECHELLE DE TERRITOIRE
<p><b>1. Clarifier les connaissances</b> sur les termes et les enjeux, l'état des connaissances sur les risques émergents : vérifier l'indépendance de l'information, s'assurer de sa continuité et de son actualisation, donner de la transparence sur les sources, clarifier le consensuel de ce qui reste en débat et laisser la place à la controverse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un groupe national (demande sociale - risques émergents) pour clarifier les termes,</li> <li>• Création d'un portail « ressources » pour la qualification ou le décryptage des informations,</li> <li>• Création d'un référentiel d'intervention.</li> </ul> <p><u>Destinataires de l'action</u> : citoyens sensibles au sujet, directement ou via des relais.</p>	Nationale et européenne
<p><b>2. Améliorer la restitution, la communication avec les populations et les relais</b>, face à la multiplicité et la diversité des informations et de leurs émetteurs. L'objectif est d'accompagner le décryptage des informations, de favoriser les plaidoyers et d'encourager l'interpellation collective des pouvoirs publics, en faveur de la transparence des informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de débats citoyens.</li> <li>• Formation d'intervenants/ formateurs.</li> </ul> <p><u>Destinataires de l'action</u> : citoyens, professionnels et intervenants de la SE, élus et décideurs, entreprises et industriels, corps enseignant.</p>	Du national au local
<p><b>3. Développer les projets participatifs et communautaires</b>, dont les objectifs sont d'une part d'informer les populations et de développer leur esprit critique, et d'autre part de les rendre actrices par des choix personnels éclairés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription dans une démarche locale sur les dispositifs existants, et prise en compte de la demande des personnes.</li> <li>• La démarche participative stimule « l'empowerment » et permet aux citoyens d'accéder à un débat monopolisé par un groupe restreint (experts, politiques). Elle constitue une réponse logique à une forte demande sociale par l'action citoyenne, et peut aider les populations à s'emparer de ces sujets complexes et techniques.</li> <li>• Pour arrêter la théorie du complot, pour une vraie transparence. Les populations seront d'autant plus convaincues par les informations transmises si elles participent à leur formulation / communication.</li> </ul> <p><u>Destinataires de l'action</u> : la population en général et particulièrement les groupes plus vulnérables (ex : femmes enceintes, enfants,...), les relais de mobilisation, mais aussi les élus et les décideurs locaux.</p>	Locale / bassin de vie
<b>LEVIERS A ACTIVER</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositifs existants (PRSE, PNSE...).</li> <li>- S'appuyer sur des expériences existantes, sur les actions qui fonctionnent déjà bien.</li> <li>- Faire appel à des spécialistes et des méthodes de "mobilisation sociale".</li> </ul>	
<b>PARTENAIRES A ASSOCIER</b>	
Citoyens seuls ou en association - Services de l'Etat - Acteurs associatifs – Chercheurs – Universitaires – Industriels - Acteurs économiques - Educateurs – Elus - Relais de population.	
<b>MOYENS A MOBILISER</b>	
<u>Financement</u> : Etat, Europe, industriel, acteurs économiques, forme d'écotaxe.	
<u>Humains</u> : acteurs des agences sanitaires, évaluation des équivalent temps plein : 50 ETP, les acteurs économiques.	
<u>Pour l'action 1</u> : gestionnaire de sites internet, comité éthique, comité de suivi, leviers originaux pour mobiliser des citoyens sans à priori sur la thématique.	
<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte, réalisation des objectifs opérationnels (création du portail, fréquentation...).</li> <li>- Evaluation du processus en s'appuyant sur des indicateurs qualitatifs plutôt que quantitatifs.</li> </ul>	
<u>Pour l'action 1</u> : nombre de rencontres organisées, modification ou transformation de la perception de la problématique par les participants.	
<b>PERSPECTIVES</b>	
Organiser une rencontre pour la formulation du comité national.	
<u>Pour l'action 1</u> : constitution du comité éthique pluridisciplinaire (EEDD, professionnels SE, collectifs inter associatifs sur la santé, sciences humaines et sociales, représentants soignants,...) et formation des professionnels des domaines sanitaires, sociaux et médicaux.	

**SANTÉ – ENVIRONNEMENT / ATELIER 17 / JARDIN POUR EDUQUER A LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE**

Un plan d'actions pour tirer le meilleur parti des expériences menées autour du jardin comme support pour éduquer à la santé environnementale.

*Approche systémique – Pesticides – OGM – Alimentation – Partenariats – Expériences existantes – Éducation au goût – Circuits courts – Vivre ensemble – Saisonnalité – Changement climatique – Nutrition.*

**ACTIONS****1. Organiser des ateliers de découverte du vivant et des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et de la santé.**

A destination de tous, ces ateliers pourraient être animés par les animateurs issus de l'EEDD, l'agronomie, l'écologie, la santé, et d'une manière générale par les personnes compétentes de par leurs expériences ou leurs diplômes.

Leurs contenus seraient assez larges, portant sur connaissances, enjeux, éthiques, comportements, techniques jardin, santé, EEDD, vivant, eau, biodiversité. (Exemple : observation des mécanismes de défenses des végétaux face aux intempéries : quels parallèles avec la santé de l'Homme ?).

Différentes approches sont possibles (naturaliste, sensorielle, émotionnelle, spirituelle, biologique, activité physique, etc.), éclairées par différentes méthodes : pédagogie active, pédagogie de projet, petits ateliers, jardinage écologique, démonstrations, expérimentations, etc..

Leur forme peut s'imaginer tout au long de la vie (formation continue), ou sur des week-ends, ou même des soirées conviviales.

**2. Proposer des offres de formations aux acteurs et partenaires du jardin pour acquérir des compétences diverses (écologie, risques des produits chimiques, culture, pédagogie, santé, etc.) et les autonomiser**

Adressées aux animateurs EEDD et éducation santé, amateurs de jardin, agents techniques, vendeurs, formateurs, professeurs, enseignants, herboristes, etc.. Ces formations seraient dispensées par des personnes ressources et compétentes, personnels du métier (paysans, botanistes, pépiniéristes, etc.), et auraient pour objectifs la mutualisation de compétences, des formations techniques sur des pratiques de jardinage, mais aussi sur l'animation et les savoir-être.

Ces formations peuvent avoir différents formats : formation participative sur le terrain, sur lieux ressources avec outils pédagogiques et méthodologiques, séjours et immersions découverte nature, formation en alternance, stage pour suivi d'un jardin sur une saison, ou encore formation tout au long de la vie et adaptée au projet professionnel.

**3. Organiser des actions de valorisation des plantes (sauvages et cultivées) et autres produits du jardin à travers différentes approches (sensorielle, histoire, patrimoine, dégustation, etc.)**

Pour tout public dont les scolaires, ces actions sont à mettre en œuvre par les associations d'EEDD et d'EPS, avec les agriculteurs, particuliers, collectivités, jardiniers, musées, personnes ressources sur l'une ou l'autre technique de cuisine. Elles peuvent prendre la forme de conférences ou d'expositions, d'ateliers cuisine, d'éducation au goût, d'éducation nutritionnelle, sur la biodiversité sauvage et cultivée, la transformation pour cosmétiques et autres usages (médicinal, etc) avec une dimension historique, sociale et culturelle, et même dans l'optique de contribuer aux circuits-courts.

Les moyens pour la mise en œuvre : création d'outils pédagogiques entre acteurs, rencontres entre personnes ressources, revaloriser les cultures locales et la diversité, développer l'autonomie au niveau des plantes de soin (agriculture ou personnel), s'appuyer sur les réseaux déjà existants, s'associer aux événements locaux (fête du goût, marchés, etc.).

**4. Mettre en place des jardins pour tous de proximité (dans les espaces publics et privés) et y organiser des événements favorisant le lien social et intergénérationnel.**

A destination de tout le monde (jeunes, actifs, retraités, habitants, quartiers, hôpitaux, etc...), cette action est à mettre en œuvre par les habitants, citoyens, porteurs de projets, associations EEDD et EPS, et les pouvoirs publics.

La création, la mise en place et l'animation de ces jardins poursuit des objectifs divers : revalorisation des personnes en difficultés, transmission des savoirs, savoirs faire, échanges, créer des espaces de bien-être, des lieux de vie et de lien social.

Ces espaces de rencontre et de convivialité incluent toutes les techniques de jardinage. Pour la mise en place, on peut imaginer remplacer les pelouses par des jardins. Dans les événements, ces jardins peuvent être visibles par les trocs de plantes et semences, fêtes de saisons. ("Produire des fruits et des légumes pour montrer que des actions partagées portent leurs fruits").

**5. Mettre en place des jardins à l'école en partenariat avec les acteurs extrascolaires pour favoriser la continuité lors du temps périscolaire et des vacances.**

En direction des enfants et mise en œuvre par les associations, écoles, MJC, centres de loisirs, parents, équipes scolaires, cette action propose un lien éducatif entre les moments et les espaces liés à l'enfance, par la continuité des actions du jardin entre acteurs scolaires et extra scolaires.

Pour cela, il faut provoquer la rencontre des acteurs, créer un comité de pilotage, former des intervenants, associer les producteurs et associations d'EEDD et d'éducation pour la santé.

**LEVIERS A ACTIVER**

Réforme des rythmes scolaires, ancrage territorial, agenda 21, dispositif eco-école, réseaux des jardins partagés, d'éducation populaire, des centres sociaux, Plan Locaux d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale, organiser ou s'appuyer sur des événements, centres de ressources pédagogiques, structures ressources sur la santé, ...

**ECHELLE DE TERRITOIRE PERTINENTE**

Structure porteuse du projet ; immeuble, rue, quartier ; commune ; communauté de communes ; pays ; département ; Région ; Parc Naturel Régional ; Etat (Education Nationale, Agriculture...).

**PARTENAIRES A ASSOCIER**

Communes, collectivités, associations, maisons de l'environnement, centres sociaux, maisons de quartiers, maisons de retraites, hôpitaux, IME, acteurs de l'action sociale, de l'ESS. Réseaux de semences, pépinières, producteurs locaux (élevage et plantes), jardiniers, CIVAM bio, chambre d'agriculture, professionnels de l'agriculture, formations agricoles, GAB, associations de parents d'élèves, DSDEN, familles, acteurs du tourisme, fermes pédagogiques.

**INDICATEURS DE REUSSITE**

Projet étendu à d'autres structures, acquisition de nouvelles compétences, nombre de jardins partagés par commune et école, progression du nombre de mètres carrés transformés en jardin, nombre de mètres carrés de jardin par habitant, satisfaction des usagers, diminution du recours aux produits phytosanitaires, augmentation de la participation aux formations, reconnaissance et valorisation des métiers concernés par ces actions.

**MOYENS A MOBILISER**

- Moyens humains : éducatifs (associations, enseignants, parents, autres), collectivités (élus, techniciens, etc.), réseaux, syndicats, professions agricoles et transformation, professions sanitaire et social (éducateur, infirmier, etc.), professionnels de l'insertion, jardiniers amateurs, citoyens, étudiants...
- Moyens financiers : collectivités et agences (services adaptés), privés (mécénat, dons, adhésion, bourses) mise à disposition, bénévolat, etc.

**PERSPECTIVES**

Perspectives du projet : création d'emplois, formations qualifiantes, développement des circuits-courts, rapprochement avec les réseaux agricoles, intégration des espaces jardins dans les cartes communales et PLU, intégration de jardins dans les nouveaux quartiers, modification des paysages, généralisation des produits biologiques et locaux, création de corridors écologiques, nouvelles organisations sociales, développer les vocations agricoles, amélioration à long terme de la qualité de l'air, l'eau et les sols, ...

## SANTÉ – ENVIRONNEMENT / ATELIER 19 / TRAVAILLER ENSEMBLE EEDD ET EPS

Un plan d'action pour travailler ensemble entre acteurs de l'EEDD et de l'Éducation pour la Santé.

*Participation – Complémentarités – Partenariats – Luites contre les inégalités socio-économiques et environnementales – Méthodes pédagogiques – Collectivités – Associations – Entreprises – Acteurs de la santé.*

### ACTIONS

#### A l'échelle nationale :

1-Mise en place d'un groupe national EEDD et EPS pour travailler sur l'éducation à la santé environnement : ce groupe serait copiloté par le Réseau Ecole et Nature et la FNES, avec des acteurs provenant des régions ainsi que des acteurs de l'éducation populaire, et de l'Education Nationale.

2-Production d'un guide d'aide à l'action sur la Santé Environnementale : échanges sur les valeurs, la démarche éducative et les expériences de terrain.

3-Mise en place d'un espace collaboratif.

#### A l'échelle régionale :

1-Organisation de formes d'appropriation du guide d'aide à l'action dans les territoires (journée, réunion...).

2-Mise en place de journées de coformation, de formation et d'échanges de pratiques.

3-Recensement des acteurs et des besoins (qui fait quoi ?).

#### A l'échelle locale :

Intégration des acteurs de l'environnement dans les demandes d'intervention santé, et inversement.

### LEVIERS A ACTIVER

Se saisir des politiques publiques : PRSE, ASV, CLS (contrat local de santé), agenda 21, CESC.

### ECHELLE DE TERRITOIRE PERTINENTE

Nationale / Régionale / Locale

### PARTENAIRES A ASSOCIER

- Education populaire,
- Education Nationale (infirmière conseil, IPR...),
- Direction de l'enseignement privé, enseignement agricole,
- CFA,
- Collectivités territoriales,
- Fédérations sportives,
- Acteurs du social, autres acteurs associatifs,
- ...

### INDICATEURS DE REUSSITE

- Existence des Espaces de rencontres dans toutes les régions,
- Réalisation de projets conjoints,
- Existence du guide national et de ses déclinaisons régionales,
- Base de données des acteurs.

### MOYENS A MOBILISER

#### Moyens humains :

Des référents à nommer dans les réseaux EPS et EEDD au niveau régional

#### Moyens financiers :

- DREAL, ARS, DRAAF, DRJSCS,
- Fonds européens,
- Régions,
- ACSE,
- Préfectures.

### PERSPECTIVES

- L'IREPS et GRAINE Rhône Alpes impulsent une rencontre entre la FNES et le REN.
- Inviter à discuter ce plan d'action dans les régions.



**PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE**

Ayant été construits collectivement, ces plans d'actions et argumentaires ne doivent pas faire l'objet d'une utilisation commerciale à titre privé et leur utilisation devra mentionner la source « issu des 3<sup>e</sup> Assises de l'EEDD 2013 ».

Dans la mesure du possible et dans la dynamique d'« ouvrir l'horizon » la mise en œuvre de ces propositions devra associer un maximum d'acteurs concernés issus des différentes sphères (Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats...)

Afin de favoriser la mutualisation, l'évaluation et la progression collective de l'EEDD, nous vous demandons d'informer le CFEEDD ([contact@cfedd.org](mailto:contact@cfedd.org)) ou le réseau d'EEDD de votre territoire si vous décidez de mettre en œuvre un plan d'action ou de finaliser et diffuser un argumentaire, vous pourrez ainsi être mis en relation avec d'autres acteurs dans d'autres territoires qui travaillent eux aussi sur la même proposition.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans Les Mêmes Conditions 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/)

## CONTACTS

[info@assises-eedd.org](mailto:info@assises-eedd.org) — [www.assises-eedd.org](http://www.assises-eedd.org)



collectif français pour l'éducation à l'environnement  
vers un développement durable  
*parce qu'il n'y a pas de développement durable sans éducation à l'environnement*

**CFEEDD**

COLLECTIF FRANÇAIS  
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT  
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris  
tél. 04 67 06 18 66  
[contact@cfedd.org](mailto:contact@cfedd.org)  
[www.cfedd.org](http://www.cfedd.org)

**GRAINE RHÔNE-ALPES**

RÉSEAU RHÔNE-ALPES  
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT  
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

32 rue Sainte Hélène - 69002 Lyon  
tél. 09 72 30 04 90  
[info@graine-rhone-alpes.org](mailto:info@graine-rhone-alpes.org)  
[www.graine-rhone-alpes.org](http://www.graine-rhone-alpes.org)